

Ma Comm'Une

Votre magazine communal



Mars 2021

N°4

Sport p.14

SAINT-GHISLAIN LA SPORTIVE

Culture p.12

DES LIENS INDÉFACTIBLES



Dossier spécial p.4

**UNE VILLE VERTE TOUT
AU LONG DE L'ANNÉE**

AVIS AUX CITOYENS SAINT-GHISLAINOIS



La vaccination contre la Covid-19 progresse régulièrement et la première phase de la campagne touche à sa fin. Prévue pour offrir la vaccination à des groupes-cibles, cette première phase a consisté à vacciner le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins, les institutions collectives de soins, le personnel des hôpitaux, et la première ligne de soins et d'aide à domicile.

Maintenant, c'est l'ensemble de la population adulte de Wallonie qui sera progressivement appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge en commençant par les plus âgés. Ceci est conforme au plan de vaccination adopté conjointement par tous les ministres de la santé publique du pays.

De mars jusqu'à l'été, vous serez invité.e, chacune et chacun à votre tour, à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. Cette invitation vous parviendra par un courrier postal et en plus, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS.

Vous serez invité(e) à choisir librement de vous faire vacciner en vous connectant sur le site indiqué dans le courrier/courriel/SMS d'invitation que vous recevrez lorsque votre tour sera venu. Vous pourrez choisir le lieu, la date et l'heure qui vous convient. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° Vert 0800 45019.

Vous trouverez ci-dessous la carte reprenant l'ensemble des centres de vaccination mobilisés en Wallonie



La vaccination est gratuite et volontaire, chaque citoyen étant libre de se faire vacciner ou non, pour lui-même et pour les autres.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre seul.e au lieu de vaccination, pour une raison de santé ou autre, vous pouvez vous faire accompagner par un proche. Si vous n'avez pas d'autre solution, nous vous invitons à contacter le service Action sociale, Jeunesse et Coopération au 065 76 19 24 (du lundi au vendredi de 8h à 16h) afin que nous puissions examiner avec vous comment surmonter cette difficulté.

Des questions ? Rendez-vous sur www.jemevaccine.be ou sur www.saint-ghislain.be.

Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle. L'objectif de la Santé Publique est qu'au moins 70% de la population se fasse vacciner, à l'exception des moins de 18 ans qui ne seront pas appelés actuellement à se faire vacciner et les personnes chez qui la vaccination est contre-indiquée, ce qui est très rare.



Edito

La COVID-19, qui depuis plus d'un an maintenant modifie considérablement notre quotidien, a mis en lumière le lien existant entre la propagation de maladies infectieuses et l'impact de l'activité humaine par rapport à notre milieu de vie.

Notre Ville a pris toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ce fléau, comme elle s'est toujours pleinement investie dans les actions sanitaires et environnementales, qu'elles soient organisées par nos soins ou en partenariat avec des acteurs externes. L'occasion nous est aujourd'hui offerte de vous présenter un dossier spécifiquement dédié à notre biotope. Le plan communal de développement de la nature, le contrat-rivière ou encore la participation à l'opération de plantation d'arbres « Yes We Plant » sont autant de domaines d'activités qui témoignent d'une vision globale et d'une stratégie à long terme.

Nous le savons : la préservation des richesses naturelles est un enjeu crucial, pour nous-mêmes bien sûr, mais surtout pour les générations futures. À Saint-Ghislain, les espaces verts et forestiers, les zones agricoles et les parcs composent à eux seuls près de 70% du territoire. Nous sommes donc, toutes et tous, responsables de leur sauvegarde.

Mais le développement durable passe aussi par la dématérialisation des procédures. Raison pour laquelle, dans la continuité de l'e-box, nous avons mis en place un e-guichet vous permettant désormais d'effectuer, via internet, vos demandes de documents officiels. Une évolution qui, concrètement, se traduira par une diminution sensible du volume de papier utilisé. Voilà donc de quoi réduire notre empreinte carbone. Toutefois, soyez rassurés : cela ne se fera jamais à votre détriment ; il vous sera en effet toujours possible d'entamer vos démarches par d'autres moyens, et notamment à nos guichets. Car à Saint-Ghislain, le futur s'écrit avec vous.

Bonne lecture !

Daniel OLIVIER
Bourgmestre



Sommaire

- ▶ **Dossier spécial** p.4
EN COUVERTURE Une Ville verte tout au long de l'année

- ▶ **Vie communale** p.8
Un guichet en ligne pour vos documents administratifs !
Opération « Bons à valoir »
Plan de relance en 3 phases
Coup de pouce aux associations

- ▶ **Social** p.10
La « Rose des Vents » ouvre ses portes !
De l'aide pour gérer vos conflits
Senior à l'écoute, en quoi puis-je vous aider ?
Une carte PMR en quelques étapes

- ▶ **Culture** p.12
EN COUVERTURE Des liens indéfectibles
La Bibliothèque et la Ludothèque se modernisent

- ▶ **Sport** p.14
EN COUVERTURE Saint-Ghislain la sportive

- ▶ **Points de vue** p.16

- ▶ **De-ci, de-là, à travers l'Entité** p.17
Il était une fois

- Informations communales** p.18
Le Mot du Collège
Une Administration à votre service !

Une Ville verte tout au long de l'année

L'Entité de Saint-Ghislain s'étend sur 7 007 hectares, dont près de 70 % se situent en zone rurale et verte. Pour maintenir une faune et une flore riches sur le territoire, des actions sont menées en toute saison en faveur de l'environnement et de l'écologie.

Yes we plant !

En novembre de chaque année, la Ville de Saint-Ghislain distribue gratuitement des plants aux citoyens dans le cadre de la « Journée de l'Arbre ». Malheureusement, en 2020, le coronavirus est passé par là, et afin de limiter le nombre de contacts, seule la distribution aux parents des nouveau-nés a pu être organisée.

Si l'ensemble des Saint-Ghislainois n'ont pas pu embellir leur propriété avec de nouvelles plantations, ils pourront tout de même en profiter lors de leurs promenades dans l'Entité. En effet, la Ville, via ses services Technique et Aménagement du Territoire, a décidé de planter les 1 680 arbres et arbustes prévus pour l'opération aux quatre coins du territoire dans le cadre de « Yes We Plant ».

Au Chemin du Long Boule à Baudour (voir photo), par exemple, un verger verra bientôt le jour, avec des framboisiers, des cassissiers, etc. Autre endroit ayant bénéficié de cette action : le croisement de la rue Emile Lété et de la rue Henri Hautecoeur à Sirault, où poussent désormais des pommiers sauvages et des prunelliers.



Une deuxième vie pour vos sapins de Noël



Du 11 au 13 janvier dernier, les ouvriers communaux ont bravé la pluie et le froid pour ramasser les sapins de Noël déposés devant les habitations sur l'ensemble de notre territoire.

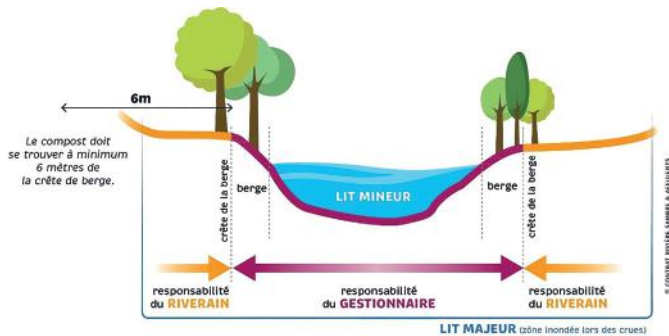
Pour cette première collecte organisée par la Ville, les citoyens du centre-ville ont pu découvrir une initiative originale de la Province de Hainaut, associée à l'opération. C'est en effet une hippomobile, une charrette tirée par deux chevaux, qui a parcouru les rues pour embarquer les sapins. Un beau projet en faveur de la mobilité douce qui permet également de créer du lien avec la population.

Les ouvriers ont en tout amassé 973 arbres. Ceux-ci ont été broyés quelques jours après leur ramassage pour servir ensuite de paillage dans les différents espaces verts de l'Entité. Dans le cadre de la gestion différenciée, il s'agit d'un moyen naturel pour empêcher la pousse des mauvaises herbes.

La préservation des cours d'eau

Le Contrat de Rivière est une association qui rassemble les différents acteurs de l'eau d'une même vallée et favorise la concertation entre eux afin de mettre en œuvre des actions en faveur des rivières du territoire. A Saint-Ghislain, cette démarche volontaire s'articule autour de la Haine et de ses affluents. Elle consiste à élaborer un programme d'actions visant à valoriser les ressources en eau du bassin, à restaurer et à protéger les cours d'eau et leurs abords. Ces actions reposent sur un diagnostic de terrain des dégradations et des points d'intérêt.

Des actions initiées par la Ville



La Ville est à la base de nombreuses initiatives ayant pour but de préserver l'environnement tout au long de l'année. Citons, entre autres, le nettoyage des déchets et débris le long de nos cours d'eau par les services communaux, le placement de panneaux indiquant le nom des cours d'eau en vue de leur réappropriation sociale par la population locale ou encore l'installation d'un barrage flottant sur le ruisseau du Grand Courant à Hautrage et sur le ruisseau des Fontaines à Sirault à l'occasion des campagnes Propreté.

Le site de l'administration communale n'est pas en reste. La plupart des bâtiments sont équipés de systèmes de gestion de l'eau économique ou en passe de l'être. Le Règlement Communal d'Urbanisme prévoit notamment l'installation d'une citerne de récupération d'eau de pluie pour les nouvelles constructions dans l'Entité. Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) procède, lui aussi, à de multiples formations et sensibilisations, notamment sur les dangers de l'utilisation de pesticides, auprès du grand public et du personnel communal. Les plus jeunes ne sont pas oubliés, puisque des animations sont organisées dans les écoles sur des thèmes relatifs à l'eau et ce, en partenariat avec l'intercommunale Hygea et Le Contrat de Rivière.

Quelles sont les interdictions ?

- X Laisser le bétail accéder à la rivière** : une clôture doit être installée à minimum 1 mètre de la crête de berge pour empêcher le bétail d'accéder à la rivière.
- X Laisser pousser des résineux** à moins de 6 m de la crête de berge (12 mètres en zone Natura 2000).
- X Laisser un dépôt d'objets** ou de matières pouvant être entraînés par les flots (déchets, déchets verts, matériel, etc.) à moins de 6 mètres de la crête de berge du cours d'eau ainsi que dans les zones soumises à l'aléa d'inondation (art. D408 du Code de l'Eau), à l'exception des boues de curage.
- X Modifier le relief du sol** par le dépôt de terre de remblais ou gravats.
- X Installer une clôture** dans le cours d'eau qui risque de bloquer les déchets flottants et de provoquer une entrave à l'écoulement de l'eau.
- X Construire une installation fixe** à moins de 6 m de la crête de berge.

Il faudra également veiller à entretenir les arbres et arbustes hors berge afin que leur croissance ne risque pas de provoquer une entrave à l'écoulement dans le lit du cours d'eau.

Pour connaître le gestionnaire du cours d'eau qui vous concerne ou vos droits en tant que riverain, n'hésitez pas à contacter le Contrat de Rivière de la Haine.

Plus d'infos : www.contratrivierehaine.com

065 33 66 61

Les obligations des riverains d'un cours d'eau

Vous êtes riverain d'un cours d'eau et vous vous demandez quelles sont vos obligations vis-à-vis de ce dernier ?

Avant toute chose, en cas de travaux prévus sur le cours d'eau qui borde votre terrain, sachez que le gestionnaire, les ouvriers et les personnes chargées des travaux disposent d'un droit d'accès. Il s'agit d'une servitude de passage de 5 m à partir de la crête de berge.

Les gestionnaires ont également le droit de déposer sur les terres riveraines les matières enlevées du lit du cours d'eau, ainsi que les matériaux, l'outillage et les engins nécessaires pour l'exécution des travaux.

Opération batraciens

Le 12 février dernier, les partenaires du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ont, comme chaque année, œuvré pour la sécurité des batraciens durant leur période de migration.

A l'avenue Goblet à Baudour, le long de sa partie boisée, des bâches en plastique ont été installées afin d'empêcher les grenouilles de traverser la route et de se faire écraser. Des seaux ont également été déposés dans des trous creusés dans le sol. Une fois les grenouilles tombées dans ces contenants, les volontaires du PCDN effectuent des ramassages en journée et en soirée afin de faire traverser ces petits amphibiens en toute sécurité.



Les sections Environnement et Science de l'Institut Saint-Joseph étaient également présentes lors du montage du dispositif de protection. Avec l'aide des ouvriers communaux, les élèves de 4e, 5e et 6e année secondaire ont bravé le froid et la neige pour planter les piquets, disposer les seaux et sécuriser les bâches pour s'assurer que les batraciens ne puissent pas passer par-dessous. Plus de 500 mètres de voirie étaient concernés par l'opération.

Pour rappel, le PCDN est une initiative citoyenne dont le but est de préserver la richesse du patrimoine naturel et écologique de l'Entité. Ses membres sont répartis en plusieurs groupes de travail selon différentes thématiques : éducation à la biodiversité, zones agricoles, aménagement des groupes et sentiers, etc. Les partenaires organisent des activités pendant toute l'année. Ils sont d'ailleurs à l'initiative du Festinature, marché de producteurs locaux, qui s'est tenu pour la première fois en 2019, sur le site de l'administration communale.

Vous souhaitez rejoindre le PCDN ?
Service Aménagement du Territoire
065 76 19 41 - roselyne.barez@saint-ghislain.be

Une politique en faveur de l'environnement

POLLEC 2 (Politique locale Energie-Climat) est un projet introduit en 2015 par la Province de Hainaut en partenariat avec 8 communes : Boussu, Colfontaine, Frameries, Honnelles, Quaregnon, Quévy, Quiévrain et Saint-Ghislain.

Il poursuit plusieurs objectifs, tels que la réalisation d'un inventaire des émissions de CO₂ sur les territoires communaux et leur analyse, l'estimation du potentiel de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique ou encore la mise à disposition d'un modèle de Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED) individuel.

La Ville s'engage

En signant, en septembre 2015, la Convention des Maires (initiative rassemblant plusieurs milliers de collectivités locales souhaitant mettre en œuvre les objectifs de l'Union Européenne en matière de climat et d'énergie), la Ville de Saint-Ghislain s'est engagée à réduire de minimum 40 % ses émissions de CO₂ à l'horizon 2030. Pour ce faire, notre Cité mène une politique d'adaptabilité face aux changements climatiques tout en intégrant les objectifs économiques, sociaux et environnementaux, de manière à maximiser le bien-être des populations, sans hypothéquer la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins.

Concrètement, la Ville organise régulièrement des actions de sensibilisation sur l'énergie et le climat comme la Semaine de l'Energie, la Semaine de la Mobilité ou encore la Semaine de la Propreté. Outre ces actions, elle veille au respect des critères énergétiques lors de l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme, réalise des audits énergétiques des bâtiments communaux et effectue, au besoin, des travaux d'amélioration des performances énergétiques et de développement des énergies renouvelables.



En 2020, Saint-Ghislain a répondu à l'appel à projets POLLEC 2020 visant à actualiser le PAED en PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat). Dans ce cadre, elle a reçu deux subsides, l'un pour l'actualisation du PAED et l'autre pour des investissements portant sur la réalisation du PAEDC. Ces fonds permettront, entre autres, à la Ville de poursuivre certains objectifs fixés dans le cadre de son Programme Stratégique Transversal, à savoir « Être une Ville durable », et plus particulièrement « Gérer rationnellement l'énergie et préserver l'environnement ». Une preuve supplémentaire de son engagement dans la préservation de la planète.

A la découverte de la nature

Connaissez-vous les deux réserves naturelles situées dans l'entité de Saint-Ghislain ? Les Prés de Grand Rieu et les Marionville, gérées par Natagora, abritent une faune et une flore riches de nombreuses espèces, principalement des oiseaux. Une idée de promenade avec le retour du beau temps...

Les Prés de Grand Rieu

Créée en 1992 sur une superficie de plus de 75 hectares, la zone refuge des Prés de Grand Rieu se situe à Hautrage-Etat, à l'extrémité de la rue des Bâts, près de la Chapelle Notre-Dame du Sacré-Cœur. La réserve est traversée par le cours d'eau dit « Grand Courant ». Elle comprend une vaste roselière et héberge de nombreuses espèces d'oiseaux. Un sentier de visite constitué d'une boucle de 1,5 km conduit à un observatoire aménagé au bord d'un petit étang accessible toute l'année.

Une boucle plus grande (3,5 km) traverse les roselières et n'est accessible qu'entre le 15 juillet et le 15 mars. L'accès est libre et gratuit sous réserve de respecter la quiétude du site.

Les Marionville

La réserve des Marionville se compose de marais et d'étangs et couvre environ 70 hectares répartis sur les communes de Quaregnon et Saint-Ghislain. Créée en 1997, elle était autrefois traversée par la Haine, aujourd'hui canalisée. Le site est donc très humide et enclavé au cœur d'une zone urbaine et industrielle d'un grand intérêt ornithologique.

Un sentier de promenade (3 km aller-retour) a été aménagé sur une ancienne ligne de chemin de fer conduisant à deux observatoires situés au bord du plan d'eau principal. L'accès est libre et gratuit, moyennant le respect du calme des lieux. Il se fait via le parking aménagé par la Ville à Tertre, le long de la rue Olivier Lhoir, entre la rue des Marionville et le passage à niveau.

Les deux sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite si elles sont accompagnées. La circulation n'est autorisée que sur les chemins aménagés et balisés mais interdite en dehors de ces parcours. Les chiens sont les bienvenus, mais doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Plus d'infos : www.natagora.be



NOUVEAU

Un guichet en ligne pour vos documents administratifs !

Au début de cette année, l'Administration communale s'est dotée d'un e-guichet. Il vous permet d'obtenir gratuitement de nombreux documents administratifs (extraits d'actes de naissance, compositions de ménage, certificats de vie, etc.) sans devoir vous déplacer.



Comment procéder ?

Rendez-vous sur **saint-ghislain.e-guichet.be**. Identifiez-vous à l'aide d'un lecteur de carte d'identité. Pour utiliser celui-ci, vous devez installer préalablement un logiciel approprié (<https://eid.belgium.be>) et vous munir de votre carte d'identité ainsi que de son code PIN.

Si vous avez perdu votre code PIN, préparez votre numéro de registre national (11 chiffres au dos de votre carte d'identité) et rendez-vous sur le site du SPF Intérieur www.ibz.rn.fgov.be pour en commander un nouveau.

Plus d'infos : 065 76 19 86

Opération « Bons à valoir »

Fin 2020, la Ville a fait parvenir des « bons à valoir » aux citoyens saint-ghislainois. D'une part, ces bons remplacent les chèques propreté distribués les années précédentes et permettent donc d'obtenir des sacs poubelle blancs Hygea, comme prévu dans le règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers. D'autre part, l'opération vise à redynamiser le commerce local, fortement impacté par la crise sanitaire. La valeur initiale des chèques a en effet été doublée grâce à l'édition de bons à valoir « tout achat », qui peuvent être déduits de toute emplette ou service dans les commerces participants.

Actuellement, près de 90 commerces acceptent d'échanger vos bons à valoir « tout achat » et 10 d'entre eux (**indiqués en vert**) échangent vos bons « sacs poubelle » :

BAUDOUR

• Au Petit Fournil

- Azoo
- Bell'Car
- Belle de Fleurs
- Coiffure Cathy
- Decocq Jean-François
- Fanny Confiserie
- Hairconcept
- Ici et Ailleurs
- Julie & Sandy
- La Cense du Mayeur
- Le Salon By Doriana
- Les Bougainvilliers
- Librairie Cloquette
- Nature
- Ofely Beauty Institut
- **Pharmacie Mignion**

HAUTRAGE

- Alexand'r Cars
- All That Dance
- Chez Wendy
- Friterie Patata's
- Garage Kia Dufour
- **Louisa (Chez Vincent)**
- Niwa Koi
- Pharmacie C. Hols

NEUFMAISON

- **Central Jardin**
- La Mie Gourmande
- La Ruche qui dit Oui
- Magasin de la Ferme Jean

SAINT-GHISLAIN

- Alternative
- Artistic Beauty
- Boucherie Pochet
- Boutique Citronnelle
- Brasserie Le Concordia
- **Carrefour Market**
- Chez Coiff'Toutou
- Colimaçon
- Disque Tu Veux
- Dorlores M
- Dress Code Saint-Ghislain
- Glamourous
- La P'tite Patate
- Les Papilles de Lydie
- L'Olive Noire
- Miss Copy
- Mister Patate
- Ô Coffea
- Optique Cécile

- Photo Flameng
- Pile ou Face
- Pix My Phone
- **Proxy-Delhaize**
- Quartier Latin
- Sandrine Cacahuète
- Sundream
- Tom & Co
- Une Idée en Tête

SIRAULT

- **Au Point du Jour**
- Equilibre Naturel
- Ets. Vanderelst
- Le Grand Champ
- Le Noir Bonnet
- Ô P'tit En K
- **Pharmacie Vanderelst**
- Vipharma

TERTRE

- Arômes & Délices
- **Baton Benjamin**
- Coiffure M
- Coiffure Mademoiselle S
- Coiffure Sissi
- Dock 79
- Evergreen Fleuriste
- Groupe Dufour Delhayé
- Inter-Auto
- Librairie David
- Librairie K'Do by Georgy
- Marimoreli
- Natur'Essence
- Ongles et Couleurs
- Pharmacie Boreux-Durant
- Pizza Sprint
- **Quincaillerie Denis**
- Ranocha François
- Saey
- Sellerie Mahieu et Pauwels
- Zak Coiffure

Attention : pour échanger vos bons, il est indispensable de vous munir de votre courrier comportant le code de sécurité.

La liste des commerces étant évolutive, retrouvez-la à tout moment sur www.bavsaintghislain.be

Vous êtes commerçant désireux de participer à l'opération mais vous avez égaré le courrier avec votre code de connexion ? Appelez SPIDAM sprl au 065 82 42 28.

Vous êtes citoyen et avez une question ou un problème avec vos bons à valoir ? Appelez le service SCORE (Sports/Communication/Relations extérieures) au 065 76 19 79.



Pour rappel, les commerces partenaires de l'opération sont identifiés au moyen d'un autocollant apposé sur leur vitrine. Vous pouvez échanger vos bons à valoir jusqu'au **31 décembre** de cette année.

Plan de relance en 3 phases

Afin d'aider les commerçants de l'Entité les plus fortement touchés par la crise sanitaire et d'engendrer une reprise rapide de l'activité économique, la Ville de Saint-Ghislain a dégagé un budget de 1 500 000 €.

Lors d'une première phase (de juillet à octobre 2020), les cafés, restaurants, agences de voyage et voyagistes pouvaient obtenir 6 000 € alors qu'une prime de 4 000 € revenait à d'autres commerces fermés durant la période de confinement au printemps 2020. Au total, 301 demandes ont été introduites et après examen, suivant des critères bien établis, 191 primes ont été accordées pour un total de 848 000 €.

Pour soutenir d'autres commerçants obligés d'arrêter ou de réduire très fortement leurs activités en raison des contraintes liées à la pandémie, une deuxième phase d'aide a été décidée en novembre dernier. Cette fois, le plan de relance prévoyait une prime de 3 000 € pour les snacks, friteries, sandwicheries, pizzerias (à emporter), exploitations foraines et traiteurs de l'Entité. 27 demandes ont été introduites lors de cette deuxième phase, qui s'est terminée le 15 décembre 2020 : 18 primes ont été octroyées pour un total de 54 000 €.

Les métiers de contact ayant finalement été contraints de fermer aussi, la Ville a décidé, en janvier dernier, d'ajouter une troisième phase au plan de relance, en accordant une prime de 2 000 € aux secteurs de la coiffure, des soins et beauté, de l'entretien corporel, du tatouage et du piercing mais aussi à celui de la production photographique. Cette phase s'est clôturée le 1er mars 2021 ; son bilan n'était pas encore établi au moment de la clôture de rédaction du présent magazine.



Coup de pouce aux associations



Le secteur associatif étant, lui aussi, durement impacté par les mesures imposées dans le cadre de la pandémie, les autorités communales ont décidé de soutenir les associations sociales, culturelles et sportives officiellement reconnues par la Ville. Sur base d'une déclaration sur l'honneur, elles pouvaient bénéficier d'une prime de 150 EUR et obtenir un bon donnant droit à la location d'une salle communale équipée de matériel.

L'introduction des demandes s'est clôturée le 1er mars.

« La Rose des Vents » ouvre ses portes !

Nous y sommes ! Après plus de deux années de travaux, la nouvelle maison de repos et de soins du CPAS est sur le point de prendre vie. La Résidence « La Rose des Vents » s'apprête à accueillir ses pensionnaires dès ce printemps.

L'ancien home « Les Colombes » à Tertre était devenu vétuste et ne répondait plus aux normes actuelles. Il a donc été choisi de le remplacer par une structure de style contemporain au cœur du village de Sirault, sur le site de l'ancienne Bergerie. Le nouveau bâtiment, conçu avec deux ailes principales et particulièrement lumineux, s'ouvre sur plusieurs espaces verts. Un restaurant avec terrasse extérieure, des bancs disposés de-ci, de-là et un terrain de pétanque devraient inciter nos aînés à faire le plein de vitamine D dès le retour des beaux jours.

Un équipement flambant neuf

Tout est nouveau à « La Rose des Vents ». Les chambres sont pratiques, sobres et équipées d'une salle de bains privative et modulable. Afin de permettre aux résidents de se repérer plus facilement, les couloirs ont été peints dans quatre couleurs différentes.

L'ensemble de l'infrastructure a été aménagée pour faciliter la tâche du personnel soignant et garantir le confort des résidents : la présence, notamment, de portes coulissantes et de larges espaces permet de circuler aisément en chaise roulante. La cuisine, entièrement neuve et équipée de matériel performant, permettra en outre de continuer à assurer le service des repas chauds à domicile. Les résidents auront également la possibilité de prendre leur repas face une grande baie vitrée avec vue directe sur le petit parc.

Et ce n'est pas tout...

A l'avenir, « La Rose des Vents » devrait s'étendre grâce à la construction, par le Logis Saint-Ghislainois, de 10 résidences-services sociales. D'un point de vue architectural, tout a été prévu dès le départ pour ce nouveau projet, qui devrait débuter en 2022.

En attendant nous souhaitons un bon déménagement au personnel et aux résidents du home «Les Colombes».



Livraison de repas chauds à domicile

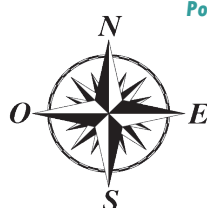
Le CPAS de Saint-Ghislain s'engage à vous proposer un service de qualité en répondant à vos attentes et étant à l'écoute de vos besoins, notamment dans le cadre d'un régime adapté.

Le prix des repas (potage, plat et dessert) varie selon les revenus.

Possibilité d'un complément repas 3 fois par semaine (charcuterie ou fromage) au prix de 2,50 €.

La livraison des plats se fait le jeudi pour le samedi et le vendredi pour le dimanche.

Infos : Maison de repos et de soins « Les Colombes » : 065 46 82 80 ou melanie.tilman@cpassaintghislain.be



Pour baptiser la nouvelle maison de repos, le CPAS a réalisé, en mai 2020, un sondage auprès de son personnel et des résidents du home « Les Colombes ». Parmi plus de 80 propositions, le choix final, qui revenait au Conseil de l'Action sociale, s'est porté sur «La Rose des Vents». Il ne manque plus qu'à élaborer un logo en adéquation avec le nom et la philosophie de la Résidence.



De l'aide pour gérer vos conflits

La médiation de quartier est un service communal gratuit permettant aux citoyens de gérer un conflit en tentant de rétablir le dialogue par l'intermédiaire d'un tiers. C'est donc une démarche volontaire qui permet de trouver une solution à l'amiable.

Pour quels types de problèmes ?

- un conflit de voisinage
- des dégradations
- des nuisances sonores, etc.

Attention ! Les entrevues de médiation se font uniquement sur rendez-vous et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Infos : 065 76 19 76 - audrey.bricq@saint-ghislain.be

Senior à l'écoute, en quoi puis-je vous aider ?

Vous êtes une personne âgée et vous sentez seule ? Vous avez envie de parler à quelqu'un ? Vous connaissez une personne dans cette situation ? Des membres du Conseil consultatif des Aînés se feront un plaisir de vous prêter une oreille attentive 7j/7.

- Laurence Faille : les mardis de 9h à 12h - 0477 51 70 07
- Roland Maury : du lundi au samedi de 9h à 17h - 0496 97 62 93
- Sylvie Cyris : les jeudis de 9h à 12h - 0472 92 30 83
- Julienne Delcubonde : les vendredis de 9h à 12h - 065 76 19 70
- Elisabeth Mahieu : les vendredis de 13h à 16h - 0470 84 20 07
- Julie Populaire : les mercredis de 9h à 12h - 065 77 06 41
- Anne-Marie Pecher : les dimanches de 13h à 17h - 0491 14 09 07

La plateforme MySeniors est également là pour vous

myseniors.be
Cherchez, comparez & surtout, trouvez ! 

MySeniors.be est un site Internet visant à aider gratuitement toute personne à la recherche d'un hébergement pour aînés en Belgique : maison de repos, résidence-services ou encore centre d'accueil de jour. Depuis quelques mois, le site renseigne également les services de soins et de proximité à domicile (infirmière, aide-ménagère, repas, etc.).

Une carte PMR en quelques étapes

Une carte de stationnement PMR donne accès aux places de parking réservées aux personnes porteuses d'un handicap. Elle permet également de stationner dans les zones bleues aux places précisées sans limite de temps. Cette carte est personnelle, elle ne peut être léguée à une autre personne.

Pour introduire une demande de carte PMR, il est nécessaire de créer un dossier auprès de la Direction générale des Personnes handicapées du Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale, pour ensuite compléter un formulaire de demande en ligne. Vous pouvez créer votre dossier et compléter ce formulaire :

- avec l'aide d'un agent communal au service Population/État Civil
- chez vous sur www.handicap.belgium.be (connexion avec un lecteur de carte d'identité). Vous y retrouverez également l'ensemble des conditions pour l'obtention d'une carte.

Si vous possédez déjà un dossier, vous pouvez directement vous adresser soit à votre mutuelle, soit au service Action sociale, Jeunesse et Coopération de la Ville qui relayera votre requête au SPF Sécurité sociale.

En cas de perte de votre carte PMR, le service Action sociale, Jeunesse et Coopération se chargera également de la déclarer au SPF Sécurité sociale et d'effectuer une demande de duplicata.

Une fois votre carte de stationnement obtenue, il vous est également possible de solliciter - sous certaines conditions - **un emplacement PMR** à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail, en introduisant une demande écrite à l'attention du service Mobilité :

- par courrier postal au 17 rue de Chièvres à 7333 Tertre
- par mail à service.mobilite@saint-ghislain.be

La demande doit être accompagnée d'une copie de la carte d'identité, de la carte PMR, du permis de conduire du titulaire de la carte PMR (ou de la personne qui la véhicule et réside au même domicile), de la carte d'assurance du véhicule ainsi que d'une photo de la façade du lieu d'habitation ou du lieu de travail.

Des liens indéfectibles

Il y a tout juste 60 ans, les relations privilégiées entre les villes de Saint-Ghislain et de Saint-Lô en France ont été officialisées par la signature d'une charte de jumelage. Depuis lors, un second jumelage a eu lieu avec Sierakowice en Pologne, et des liens d'amitié étroits se sont tissés avec Aalen en Allemagne, Tatabanya en Hongrie et Christchurch en Angleterre.

La charte de jumelage avec Saint-Lô a été signée le 14 octobre 1961, lors d'une visite des Saint-Ghislainois en France. L'année suivante, le 9 septembre 1962, ce sont les Saint-Lois qui ont fait le déplacement pour repartir avec le document signé de notre part. Cet acte officiel scellait une amitié déjà profondément ancrée chez les membres du comité de jumelage, dont les premiers contacts remontent à la période d'après-guerre.

Une des traditions les plus ancrées consiste en un échange de layettes qui se pratique depuis 1963. A l'origine, il s'agissait d'offrir une layette au bébé saint-ghislainois né le plus proche de la Noël. Néanmoins, depuis 2014, Saint-Ghislain s'est alignée sur ses amis français en offrant le cadeau au premier né de l'année.



A l'occasion du 50e anniversaire du jumelage avec Saint-Lô, un arbre fruitier français a été planté dans le jardin lapidaire, situé à l'arrière de la Tour de la Ville.

Mais le jumelage, c'est bien plus que cela. Au fil des ans, de nombreux contacts se sont créés entre enseignants, pompiers, artistes, etc. À plusieurs reprises, les deux villes ont organisé des échanges interculturels franco-belges pour jeunes lors des vacances d'été et chaque anniversaire « rond » donne lieu à des cérémonies officielles.

Du sport à la culture

Le jumelage avec Saint-Lô a également permis de rencontrer des représentants d'autres villes européennes, notamment dans le cadre des Jeux de l'Amitié. Pendant de nombreuses années, cette rencontre amicale, qui avait lieu tous les deux ans, réunissait des jeunes sportifs de nationalités différentes, leur donnant l'occasion d'ouvrir leur cœur et leur esprit à d'autres cultures et à

d'autres coutumes tout en se mesurant lors de joutes amicales.



Petit souvenir des Jeux de l'Amitié, édition 2008.

Ces rencontres ont mené, en 2005, à la signature de la charte des villes jumelées avec Sierakowice. Depuis lors, la Pologne est, elle aussi, régulièrement mise à l'honneur lors de manifestations organisées dans notre Cité : inauguration du chariot de mine à Hautrage, exposition à la Tour de la Ville en 2007, Semaine Polonaise en 2009, etc.

D'autres échanges, davantage axés sur la culture, ont régulièrement lieu. Ainsi, la Cité de l'Ourse reçoit souvent des représentants des pays amis à l'occasion des festivités de l'Ascension, et une délégation saint-ghislainoise se rend aux principaux événements de ses partenaires.



Pour le 10e anniversaire de son jumelage avec Sierakowice, Saint-Ghislain a réuni les bourgmestres des villes amies lors des festivités de l'Ascension.

La Bibliothèque et la Ludothèque se modernisent

La pandémie de la Covid-19 a fait fermer tout ce qui rythmait la vie des citoyens : culture, commerces, horeca, etc. Tout ? Enfin presque, car la Bibliothèque La Rollandine, la Ludothèque et le Bibliobus résistent vaillamment à l'« envahisseur » pour offrir aux habitants un accès aux livres et aux jeux. Une bulle d'oxygène culturelle bienvenue en ces temps troublés. Rencontre avec Fabienne Gérard, directrice.

Nous avons été contraints de fermer lors du premier confinement et avons pu rouvrir nos portes en mai 2020, explique Madame Gérard. Dans un premier temps, nous avons accueilli le public sur rendez-vous et depuis septembre, nous sommes accessibles à tous sans rendez-vous, ajoute-t-elle. A l'heure actuelle, le système de prêt a repris son fonctionnement normal (prêt payant et amende en cas de retard) avec un accès à nos locaux adapté aux mesures sanitaires. Si la Bibliothèque et la Ludothèque ont pu rouvrir au public, les animations proposées en temps normal n'ont pas pu reprendre. La majorité de nos activités sont actuellement suspendues. Nous continuons malgré tout à proposer des animations à destination des classes maternelles et primaires aux écoles qui le souhaitent, comme la présentation de romans, la lecture d'albums pour les plus petits ou encore un module de recherches documentaires pour les 5e et 6e primaire, explique encore Mme Gérard. La Ludothèque, quant à elle, accueille les utilisateurs selon l'horaire habituel mais la fréquentation n'est pas encore au rendez-vous. Il est vrai que, là aussi, les animations de jeux n'ont pas pu reprendre. Seul le prêt est actuellement possible.

Un nouveau logiciel

Au début du mois de janvier, la Bibliothèque et la Ludothèque se sont dotées d'un nouveau logiciel de gestion et proposent un nouveau site Internet à leurs utilisateurs. Une courte période de fermeture a été nécessaire, début janvier, afin d'adapter les fichiers relatifs aux livres, aux lecteurs et au mode de prêt. Nous utilisons le même programme informatique depuis 2004, explique Fabienne Gérard. Il y a deux ans, la Province de Hainaut a lancé un vaste projet pour mettre en place un nouveau logiciel de gestion et un catalogue collectif. Ces nouveautés offrent aux lecteurs la possibilité d'avoir une vue globale sur nos collections de livres et de jeux et sur celles de 11 autres bibliothèques hennuyères. De plus, elles leur permettent de consulter ses emprunts et réservations d'ouvrages et de jeux. Par la suite, toutes les bibliothèques situées sur le territoire de la Province adhéreront à ce logiciel, complète-t-elle. Pour accéder à ce nouvel outil, rendez-vous à la Bibliothèque pour obtenir vos identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe). Ensuite, connectez-vous sur le site Internet des Bibliothèques du Hainaut : <https://bibliotheques.hainaut.be> pour en profiter.

Un service « Take Away » et le retour du Bibliobus

La Rollandine propose aussi à ses lecteurs de réserver les livres de leur choix via le nouveau site Internet et de les retirer sur

place selon le principe du « Take Away ». La crise du Covid nous a obligés à revoir notre manière de travailler, poursuit Mme Gérard. Ce nouveau service, inspiré de ce qui se fait dans la vente, permet notamment aux gens ayant moins de temps ou ne souhaitant pas s'attarder dans nos locaux de renouveler leur stock de lecture. Les bibliothécaires réceptionnent la commande par téléphone, par mail ou via le nouveau site Internet et préparent la commande. Le lecteur n'a plus qu'à se présenter au comptoir situé juste à l'entrée de la bibliothèque et à récupérer sa commande.



Depuis le 9 février, le Bibliobus a repris ses tournées, proposant de nouvelles haltes dans l'Entité. Le véhicule est présent à Neufmaison tous les mardis de 14h à 15h sur la place et de 15h15 à 16h15 à la rue de Chièvres, devant l'école communale. Il l'est également tous les jeudis à Hautrage, de 14h à 15h, sur la place et de 15h30 à 16h30 à la rue du Progrès, devant l'école du Sacré-Cœur. Le Bibliobus stationne toujours les vendredis de 9h à 11h sur le marché hebdomadaire de Baudour. Enfin, le véhicule se rend gratuitement au domicile des personnes à mobilité réduite ou dans les maisons de repos, sur demande par téléphone au 065 76 20 20 ou 065 76 20 23. L'accès à la lecture et à l'information pour tous est primordial dans notre société. L'équipe de la bibliothèque a toujours eu à cœur de le rendre possible. C'est dans cette logique que s'inscrivent nos nouvelles actions, conclut-elle.

Plus d'infos

Bibliothèque La Rollandine : 065 76 20 23
larollandine@saint-ghislain.be
Ludothèque : 065 76 20 26
ludotheque@saint-ghislain.be

Saint-Ghislain la sportive

Le sport en pleine nature

Saviez-vous qu'il existe un parcours Vita à Saint-Ghislain ?

Au départ du chemin du Long Boule à Baudour, le parcours Vita, créée en 2000 et rénové à deux reprises (en 2010 et 2019), se compose d'un ensemble de modules en bois permettant à tous de pratiquer du sport dans un cadre exceptionnel.

Des exercices variés sont en effet proposés tout au long des 12 postes répartis sur une distance d'environ 5 km en plein cœur du bois de Baudour. À chacune des étapes, des panneaux explicatifs indiquent quels exercices il convient de réaliser.

Que vous soyez sportif confirmé ou débutant, ce parcours est idéal pour travailler votre endurance et acquérir force et souplesse. De plus, il est accessible librement à l'heure qui vous convient afin de permettre à chacun de s'entraîner suivant ses capacités et à son rythme.

Pour votre santé, suivez les consignes et évitez tout effort exagéré. Aussi, pensez à respecter ce circuit sportif (propreté, dégradations, etc.), il a été élaboré pour vous.



Un espace multisports rénové

Dans notre édition d'août 2020, nous vous présentons les futurs travaux du complexe sportif de Saint-Ghislain. En attendant leur réalisation, l'infrastructure baudouroise a également fait peau neuve.

Après le parcours Vita en 2019 (voir ci-dessus), la Ville a procédé ces derniers mois à quelques aménagements et rénovations au sein du Hall omnisports de Baudour. Deux nouveaux paniers de basket-ball amovibles, destinés à un usage scolaire, ont été installés dans la salle. Le matériel utilisé pour la pratique du volleyball a, lui aussi, été remis à neuf : de nouveaux poteaux ont été acquis par la Ville et les fourreaux permettant de fixer ces derniers dans le sol ont été remplacés pour les quatre terrains que comporte l'espace (3 terrains d'entraînement et un central superposé).

Enfin, la totalité de la surface va bénéficier de nouveaux traçages au sol et différentes couleurs sont utilisées en fonction des disciplines sportives et des catégories. Au total, le Hall omnisports baudourois comporte aujourd'hui quatre terrains adultes, trois minimes et deux pupilles pour le volleyball mais également un terrain de tennis, un terrain de futsal/handball et un dernier destiné à la pratique scolaire du basket-ball.

Du Street Workout dans le parc

Adepte du fitness ou de la musculation ? Cet espace est fait pour vous ! Une aire de fitness est sur le point d'être installée dans le Parc communal de Baudour. Suite au succès rencontré par ce type d'infrastructure aménagée en 2018 au stade Saint-Lô à Saint-Ghislain, la Ville a décidé d'en acquérir une seconde.

Situé sur une surface en caoutchouc amortissante offrant confort et sécurité, ce nouvel espace se compose des appareils suivants :

- ◆ un vélo elliptique pour travailler les fessiers, les quadriceps et les mollets tout en mobilisant les articulations des épaules et des coudes
- ◆ un step pour les quadriceps et les muscles fessiers muni d'une plaque pivotante pour le travail des abdominaux obliques et les muscles lombaires
- ◆ une presse pour les quadriceps, les fessiers et les mollets
- ◆ un volant pour l'entraînement des épaules, des coudes et des poignets
- ◆ un rameur pour les muscles dorsaux et les biceps

Des barres parallèles, des échelles de suspension (une verticale et une horizontale) et un banc incliné pour abdominaux viennent compléter l'ensemble dans une zone de « Street Workout » intégrée à l'aire de fitness. Et pour ceux qui le souhaiteraient, des exercices faciles à réaliser sont détaillés sur un panneau installé à proximité.



L'aire de fitness de Baudour sera semblable à celle du stade Saint-Lô

Du gel pour les sportifs



Cela fait maintenant un an que la crise sanitaire du COVID-19 a bouleversé nos vies. Face aux nombreuses contraintes et mesures qui nous sont imposées, la Ville, comme ses citoyens, a dû s'adapter, notamment dans le domaine du sport. C'est pourquoi l'Administration communale et Saint-Ghislain Sports ont acquis différents modèles de distributeurs de gel hydroalcoolique sans contact dans le but d'en équiper leurs infrastructures sportives.

Ainsi, en plus de la piscine communale, où deux distributeurs sont installés (un à l'entrée et un second à la sortie des vestiaires), d'autres salles et terrains de l'Entité bénéficient de ce nouveau matériel :

le stade Saint-Lô et la salle de gymnastique de l'école Jean Rolland en centre-ville, le tennis des Herbières et les vestiaires du stade Achille Bavier à Tertre et la salle des fêtes de Villerot.

À Baudour, le Hall omnisports, les vestiaires du stade Raoul Leclercq et la salle Polyvalente (ainsi que ses vestiaires extérieurs) en sont également équipés, tout comme le complexe sportif et la salle de gymnastique de l'école communale de Douvrain. Enfin à Sirault, des distributeurs de gel ont aussi été installés à la salle omnisports (entrée principale et salle Maquet) et à la plaine des sports (vestiaires et module), toutes deux situées à la rue des Déportés.



Stages Action Jeunes : réduction de 50% pour les enfants domiciliés dans l'Entité (maximum 25 € par stage)

DISCIPLINE	CLUB	CONTACT	LIEU	HORAIRES	AGE	COUT
Du 5 au 9 avril 2021						
Football	CDF Española	0476 72 07 53	Complexe sportif de Douvrain	09h00-16h00	4-16 ans	50 EUR
Du 5 au 10 avril 2021						
Karaté	Karaté club Baudour	0497 53 91 36	Hall omnisports de Baudour	10h00-12h00	6-12 ans	25 EUR
Du 6 au 9 avril 2021						
Multisports	Saint-Ghislain Sports	065 62 13 64	Gymnase Jean-Rolland	09h00-16h00	6-12 ans	40 EUR
Psychomotricité	Saint-Ghislain Sports	065 62 13 64	Salle Maquet à Sirault	09h00-16h00	3-5 ans	40 EUR
Basket	Basket Club Oursons	0495 82 27 46	Hall omnisports de Saint-Ghislain	09h00-16h00	6-12 ans	40 EUR
Football	ASC Baudour	0493 48 40 31	Stade R. Leclercq	09h00-17h00	4-14 ans	40 EUR
Du 12 au 16 avril 2021						
Psychomotricité	Saint-Ghislain Sports	065 62 13 64	Gymnase Jean-Rolland	09h00-16h00	3-5 ans	50 EUR
Football	USGTH	0492 58 07 19	Stade A. Bavier	08h00-16h00	5-13 ans	65 EUR
Volley-ball	DCA Saint-Ghislain	0472 63 04 61	Hall omnisports de Saint-Ghislain	09h00-16h00	6-12 ans	50 EUR
Danse	Et Vie Danse	0497 50 83 93	Salle de Gymnastique de Douvrain	09h00-15h00	4-12 ans	50 EUR

Sport et fair-play

Issue d'un mouvement international, l'ASBL Panathlon Wallonie-Bruxelles travaille à la défense et à la promotion de l'éthique et du fair-play dans le sport. La Ville de Saint-Ghislain en est membre depuis 2013.

Par cette adhésion, elle marque son soutien moral à l'ASBL et figure parmi les « Ambassadeurs du fair-play » en participant chaque année, en collaboration avec Saint-Ghislain Sports, à la « Journée du fair-play ».

Ce projet a pour but de mettre en avant les valeurs essentielles du sport. En effet, toute activité sportive, au-delà des compétitions et des résultats, se doit avant tout de rester un objectif "santé", un facteur d'éducation ou encore un générateur d'intégration sociale.



C'est pourquoi, les actions mises en place par le Panathlon Wallonie-Bruxelles permettent aux acteurs sportifs (pratiquants, formateurs, dirigeants, etc.) d'être sensibilisés à une pratique saine et positive du sport et d'avoir les outils pour s'impliquer durablement pour la promotion d'un sport "fair-play".

Stages de Pâques

Thématique : les incivilités

PS

Les manquements aux règles de comportement en société sont omniprésents dans notre vie quotidienne. L'action publique doit apporter des réponses à l'augmentation des actes d'incivilité.

La Ville de Saint-Ghislain mène de nombreuses actions de prévention grâce, notamment, au travail de huit gardiens de paix, qui mènent régulièrement des campagnes de sensibilisation et effectuent des enquêtes riveraines, surtout pour des aménagements routiers visant à réduire la vitesse de circulation automobile. Dans ce domaine, des radars préventifs ainsi que des panneaux lumineux indiquant le rappel de la vitesse à respecter ont été installés en de nombreux endroits. Dans le domaine de la propreté, 315 poubelles publiques ont été installées un peu partout dans l'Entité et les graffiti sont systématiquement effacés. Une attention particulière est accordée aux dépôts sauvages : recherche systématique des contrevenants et évacuation rapide des déchets par le personnel communal.

Malgré tout le travail accompli, il faut obligatoirement lutter contre les incivilités en passant par la répression. En ce qui concerne les infractions environnementales, rappelons que selon l'article 141 du règlement général de police, « la souillure de quelque manière que ce soit ou l'abandon de déchets tel qu'interdit par le décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets, en ce compris les dépôts qui affectent les cours d'eau » sont passibles d'une amende administrative.

Le groupe P.S invite donc tout un chacun à prendre conscience de la pollution qu'engendrent les incivilités et ainsi de faire en sorte de pouvoir laisser aux générations futures un monde meilleur.

Michel DUHOUX
Chef de groupe PS

MR & Citoyens

Qui jettera la première pierre ?

Les incivilités, c'est le manque de respect pour le bien commun ou pour autrui. Parfois, sans nous en rendre compte, nous posons des actes « inciviles ». Nous pouvons, par erreur ou par inattention, causer de petits désagréments qui semblent dérisoires à nos yeux mais qui ont une portée importante pour celui qui les subit chaque jour.

MR & Citoyens est convaincu que le dialogue, la prise de conscience individuelle de nos propres comportements et la volonté de vivre mieux ensemble diminuent les « incivilités » sans l'intervention des pouvoirs publics.

Ce qui est appelé à tort « incivilités » sont des « petits délits » qui ne doivent pas être banalisés. La justice, débordée, permet au pouvoir communal de « sanctionner » ces délits par des sanctions administratives. La majorité plurielle a renforcé et étendu les sanctions administratives, a fait l'acquisition de caméras de surveillance, a densifié la présence des agents constatateurs et des Gardiens de la Paix sur le terrain. Par ailleurs, elle a amélioré la communication, la prévention et les infrastructures afin de créer un équilibre entre la prévention indispensable et la répression nécessaire des « délits » tels que les dégradations, les nuisances, les pollutions, etc.

La lutte contre les « incivilités » est un long combat qui frappe toutes les villes du monde mais nous vous devons la fermeté sans concessions vis-à-vis des auteurs de délits.

MR & Citoyens appelle les parents, enfants, grands-parents et chaque Saint-Ghislainois, à devenir les acteurs du bien-être dans notre Ville. Ensemble, faisons de Saint-Ghislain la première Ville sans incivilités.

François ROOSENS
Chef de groupe MR&Citoyens

Osons!

COMMENT LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS ?

Nous sommes confrontés chaque jour aux incivilités, le long des routes ou aux endroits déserts de nos bois et campagnes.

Certes, la répression est nécessaire pour les contrevenants qui n'intègrent pas les principes du vivre-ensemble (propreté, tranquillité) et les agents et le Fonctionnaire sanctionnateur ont souvent fort à faire.

Mais les limites sont vite atteintes : l'état général de propreté de notre environnement ne s'en trouve pas spécialement amélioré. Osons! s'étonne toujours du « succès » des opérations BeWapp (collecte des déchets dans la nature) que nous menons : si tous ces sacs de déchets sont remplis, c'est qu'il y a beaucoup de gens peu respectueux.

Osons! plaide donc pour prendre le mal à la racine : il faut éduquer les enfants et les jeunes au civisme, les initier au respect de la vie en société, dans nos écoles et les lieux et activités qui leur sont dédiés.

La Ville doit aussi agir pour limiter les incivilités, par exemple en rétablissant un service de collecte gratuit des encombrants chez les gens ou en réaménageant enfin un parc à conteneurs digne de ce nom et ses horaires (plutôt que de chercher à verbaliser les citoyens qui attendent dans la file pour y accéder) pour réduire les occasions de ces incivilités liées à l'abandon des déchets.

Enfin, les conflits de voisinage sont aussi des incivilités. Un service de médiation de quartier efficace peut éviter l'intervention du policier de quartier ou de recourir à la Justice de Paix (qui restent des acteurs utiles à la résolution de ces différends).

Privilégions toujours le dialogue préventif à la répression.

Pascal BAURAIN
Chef de groupe Osons!



Un SUV flambant neuf

Il y a quelques semaines, la Ville a acquis un nouveau véhicule de type SUV pour son service des Gardiens de la Paix. Cette voiture remplace la camionnette qu'ils utilisaient depuis plusieurs années et qui était arrivée en fin de leasing. Pour aider les agents à remplir leurs missions de proximité, diverses fonctionnalités sont à leur disposition : sirène bitonale, feux orange et blanc, etc.



S'amuser à la cité Dramaix

Une nouvelle aire de jeux a été installée à la rue Michel Dramaix à Sirault. Les enfants peuvent désormais se divertir grâce à un jeu sur ressort, une balançoire 2 places et une balançoire à fléau. Cette installation s'ajoute aux PISQ (petites infrastructures sociales de quartier) déjà existantes, comme le skatepark de Saint-Ghislain. Ces espaces récréatifs ont pour but de (re)dynamiser certains quartiers ou lieux de l'Entité.



Saint-Ghislain récompensée dans la presse

Le 19 janvier dernier, le prix de la « Commune à l'écoute de ses seniors 2020 » a été remis à la Ville dans le cadre de l'initiative « J'aime ma Commune » du journal La Dernière Heure. Le Bourgmestre, l'Échevine de l'Action sociale, la coordinatrice Seniors et le membre le plus âgé du Conseil consultatif des Aînés étaient présents pour recevoir la récompense. Savez-vous que Saint-Ghislain est la commune qui a récolté le plus de votes dans la région Mons-Centre, toutes thématiques confondues ? **Cette victoire, c'est aussi la vôtre : merci !**

Il était une fois...

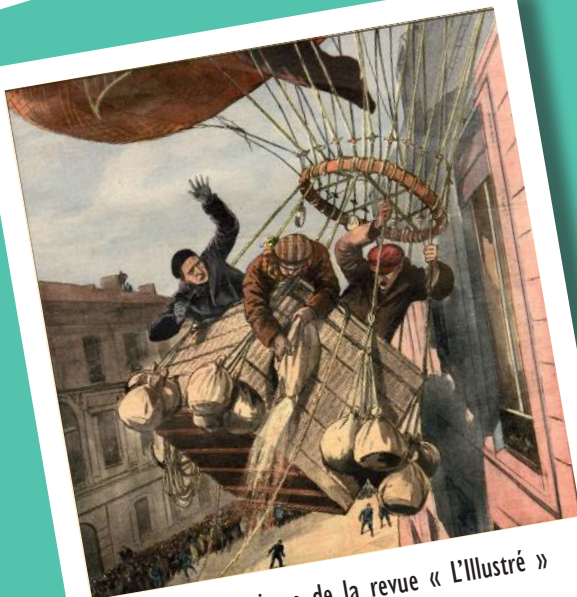


Illustration issue de la revue « L'Illustré » du 20 novembre 1932

Une ascension intrépide !

Nous avons connu dernièrement quelques déboires lors du décollage de notre ballon à gaz. Mais sur une tradition de plus de 130 ans, plusieurs anecdotes ont ponctué le folklore saint-ghislainois. Celle du 17 mai 1928 a particulièrement retenu notre attention. A l'époque, le pilote était le célèbre Alphonse Scutenaire, adjudant observateur sur aérostats durant la première guerre mondiale et dont le père possédait une « Pannerie* » à Sirault. Ce jour-là était fort pluvieux et au moment du décollage, le ballon, baptisé « Intrépide » et fortement alourdi par la pluie, peinait à s'élever lorsqu'une bourrasque le précipita vers la façade de Monsieur Lagasse, au 19 Place Albert-Elisabeth. L'enveloppe se déchira sur la toiture et la nacelle resta accrochée à la corniche tandis que des fils électriques provoquaient de dangereuses étincelles. Le public effrayé s'enfuit dans une bousculade indescriptible ! C'est le pilote qui assumait les frais de réparation pour un montant total de 600 FB.

* fabrique de tuiles en terre glaise

Le Mot du Collège

Aimer sa commune, au sens propre, c'est un engagement commun qui passe par l'éducation, la sensibilisation et la responsabilisation de tous.

Afin de vous offrir un cadre de vie agréable, nous accordons une importance à la propreté et à la qualité des espaces publics de notre Ville. C'est pourquoi nous luttons activement contre les incivilités. En conséquence, pour accroître nos moyens d'action, nous nous doterons dans les prochains mois de caméras mobiles qui seront déployées dans les endroits sensibles de l'Entité. Pour limiter l'impact sur les finances communales, nous avons répondu à un appel à projets de la Région wallonne; notre candidature ayant été retenue, nous percevrons un subside de 25 000 €. Pour compléter ce dispositif, deux agents constatateurs environnementaux y seront prochainement affectés.

Notre ville a également la chance d'être dotée d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) dans lequel des citoyens s'investissent. Dans le cadre de la gestion différenciée, nous avons transformé en copeaux les sapins de Noël collectés qui serviront à recouvrir nos espaces verts.

Saint-Ghislain, qui est tantôt industrielle, tantôt résidentielle, et « verte » est une commune particulièrement convoitée. Nous devons veiller à ce que son développement urbanistique soit en adéquation avec l'environnement et la mobilité, tout en suivant les lignes de conduites imposées par le Code du Développement Territorial, assurant une évolution attractive et durable du territoire. Voilà pourquoi nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une charte du « Bien vivre ensemble ».

Rudy Bureau

Echevin (environnement et propreté publique, aménagement du territoire et urbanisme, ruralité et bien-être animal)

Principes déontologiques : les articles ne comporteront pas de contenu à caractère polémique, de propagande politique ou de contenu à caractère personnel.

Ma Comm'Une

Magazine communal

Tirage : 12 600 exemplaires distribués en toutes-boîtes par bpost

Edition trimestrielle

Editeur responsable : Collège communal de la Ville de Saint-Ghislain, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

Conception et rédaction : service SCORE (Sport/Communication/Relations extérieures)

Impression : Hainaut Concept Impression

Pour toute information relative au magazine communal : Mme Andrea HERBRAND, responsable service SCORE - 065 76 19 79 ou andrea.herbrand@saint-ghislain.be

Une Administration à votre service !

Coordonnées générales :

Administration communale

Rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

Directeur général : M. Benjamin ANSCIAUX

☎ 065 76 19 00 @ info@saint-ghislain.be

🕒 **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

☎ **0800 99 506** : numéro vert gratuit pour tout renseignement d'ordre général ou pour signaler un dépôt sauvage, un éclairage public défectueux, un problème de voirie, etc.

Direction financière

Directrice financière : Mme Jacqueline CARLENS

☎ 065 76 20 70 @ direction.financiere@saint-ghislain.be

Du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30

Service Population/Etat civil

Le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Le mardi de 13h à 19h

Le jeudi de 13h à 16h

Le 1^e et 3^e samedi du mois de 10h à 12h

☎ 065 76 19 86 @ pop.ec@saint-ghislain.be

Afin de mieux traiter vos demandes, le service n'est plus accessible au public 1/4 d'heure avant sa fermeture.

Service Aménagement du Territoire/Urbanisme/Environnement

Le lundi uniquement sur rendez-vous

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h

Le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

☎ 065 76 19 91 @ amt@saint-ghislain.be

Service Technique

☎ 065 76 19 42 ou 065 76 19 52

En raison de la crise sanitaire, l'accès aux services communaux se fait uniquement SUR RENDEZ-VOUS.

Pour consulter Ma Comm'Une en version numérique



Le Nouveau Sac Bleu

pour vos emballages PMC arrive

dans la zone Hygea dès le 1^{er} avril

P



Emballages **P**lastiques



NOUVEAU



M



Emballages **M**étalliques



LES SACS PMC QUE VOUS AVEZ CHEZ VOUS RESTENT VALABLES !

C



Cartons à boissons



CE QUI EST INTERDIT DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

- ✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, ...
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes ci-dessous
- ✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- ✗ La frigolite
- ✗ Autres objets (seau, tuyau d'arrosage, brosse à dent...)



Attention, n'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres, ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac) et n'accrochez rien à l'extérieur du sac.

PLUS D'INFOS ?

Rendez-vous sur www.hygea.be ou sur www.lenouveausacbleu.be



La participation citoyenne n'a jamais été aussi simple !

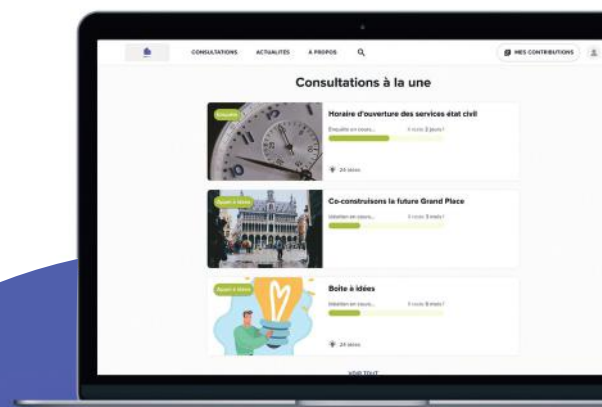


Fluicity privilégie désormais sa plateforme web (directement accessible sur PC, tablette ou smartphone) pour une navigation plus intuitive.

Vous y trouverez :

- **Une barre de navigation plus riche**
- **Les consultations en cours directement affichées en page d'accueil**
- **La boîte à idées et les idées présentées sous forme de liste pour une meilleure lisibilité**

Plus besoin de télécharger l'application !



Pour participer à la vie locale, une seule adresse :

www.flui.city/7330-saint-ghislain